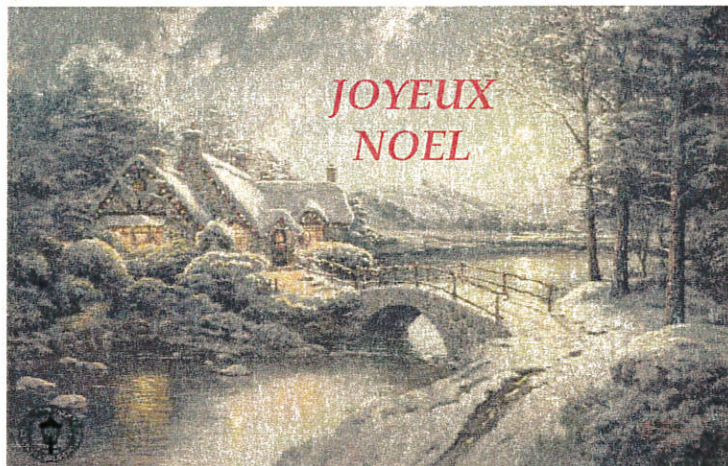


BULLETIN D'INFORMATIONS

MAIRIE DE GRAMONT



Décembre 2011

Depuis le printemps 2008, le conseil municipal s'est efforcé de remplir les attributions qui sont les siennes, en faisant face à toutes ses obligations, mais aussi en menant une réflexion sur l'avenir, à long terme, de notre commune, les aménagements qui pouvaient y être réalisés, sa sécurité et sa salubrité, sa place dans les instances intercommunales et départementales.

Le bilan qui suit, réalisé à mi-mandat, permet non seulement de faire le point sur ce qui a été, tant bien que mal, réalisé, et sur ce qu'il reste à faire par rapport à un certain nombre d'objectifs. Il est utile aussi pour analyser la nécessité de telle ou telle réalisation et la manière dont une action pourrait encore être améliorée.

Enfin ce bilan semblait indispensable à chaque membre du conseil, tant il est vrai que la durée des démarches, les délais imposés par les différentes réglementations, administrations ou collectivités donnent parfois le sentiment de ne pas progresser sur les dossiers mis en chantier depuis de longs mois.

LE MOT DU MAIRE

Avant d'évoquer l'année à venir, la période des vœux et des bonnes résolutions que nous sommes nombreux à vouloir prendre, la fin d'une année est aussi, bien souvent, consacrée aux bilans : bilan financier, bilan sur les objectifs atteints, bilan sur les engagements tenus, bilan sur les décisions prises.

Pour ce numéro de décembre, l'équipe municipale a souhaité elle aussi, faire à mi-mandat, un bilan sans complaisance, des actions qui ont été menées depuis le printemps 2008.

Dans ce bulletin, vous trouverez également un questionnaire sur la réserve communale de sécurité civile, dont la création a déjà été évoquée dans le précédent numéro de votre bulletin d'informations.

Je vous remercie d'y consacrer un peu de temps, pour le compléter.

Enfin, (et il était temps que quelques réjouissances viennent égayer cet éditorial !) je vous donne rendez-vous

LE SAMEDI 7 JANVIER 2012 A 14H

A LA SALLE DES FÊTES

POUR LA TRADITIONNELLE CEREMONIE DES VŒUX.

Tout en partageant la galette des rois et le verre de l'amitié, je vous propose également de faire le point sur la réserve communale de sécurité civile et sa place dans le Plan Communal de Sauvegarde.

En attendant, je souhaite très sincèrement à chacune et chacun d'entre vous, un très joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Denys BORDES

LES COMMISSIONS :

Elles sont le reflet des dossiers menés depuis le début de cette mandature. Elles permettent de diviser le travail du Conseil par thèmes et aux conseillers de s'impliquer dans certains domaines en fonction de la perception qu'ils en ont et de leurs compétences.

TRAVAUX D'ENTRETIEN REALISES

Sur les bâtiments

L'étanchéité de la toiture de la mairie, l'entretien des logements communaux (isolation, remplacement de fenêtres, de volets), la réfection de la façade du « cercle », l'installation des abat-sons du clocher ont été menés à bien.

Au cimetière

Le caveau communal a été restauré, et d'ici la fin de l'année, la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir devrait également être réalisée.

Sur la voirie

Les travaux de réfection des différents chemins communaux ont été exécutés : en 2009 : Chemin de St Sauvy, Chemin de Goujon ; en 2010 : Chemin de la Garrigue, Chemin du Box Barrat.

Pour 2012, le Chemin de Larrieu a été inscrit dans le programme des travaux.

Par ailleurs, le busage du fossé d'évacuation des eaux pluviales du chemin de ronde a été effectué.

Les travaux concernant la réfection et le remplacement des bornes de l'entrée du village sont désormais achevés.

LES TRAVAUX EN PROJET

Salle des fêtes

A la suite de la réunion du Conseil municipal du mercredi 14 décembre 2011, il a été décidé de valider les travaux suivants :

- ✓ Création d'un sas d'entrée,
- ✓ Réfection complète des faux plafonds avec mise en œuvre d'une isolation performante,
- ✓ Isolation des murs de façade,
- ✓ Remplacement des menuiseries extérieures par des menuiseries équipées de doubles vitrages et de stores d'occultation totale,
- ✓ Rénovation du système de chauffage,
- ✓ Mise en place d'une Centrale de traitement d'air,
- ✓ Installation d'un écran de projection,
- ✓ Mise en place d'un rideau de cantonnement permettant de réduire la surface de la salle lors de petites manifestations.

Tous ces travaux sont entrepris dans la perspective d'améliorer le confort d'utilisation de la salle des fêtes tout en favorisant les économies d'énergie.

Le début des travaux est prévu pour la seconde semaine de janvier 2012, ils devraient être achevés dans le courant de l'été prochain.

Au cœur du village

La rénovation des ruelles du village est programmée, avec en particulier, des aménagements urbains prévus rue du Château (assainissement pluvial, construction d'un mur de pierres).

Une réflexion sur la circulation dans Gramont est également menée, avec, entre autres, l'hypothèse d'ouvrir l'entrée du village par l'ancienne école, grâce à une voie à sens unique.

Pour ces futures réalisations, il s'agit d'une première tranche de travaux qui s'inscrit dans un contrat d'équipement de trois ans dont le montant prévisionnel total est de 312 420€.

Les subventions diverses obtenues (Etat, Département, Région) sont de 180 212 €, soit plus de 57% du coût prévisionnel.

SECURITE ET PREVENTION

C'est sans aucun doute le secteur qui a fait l'objet des plus nombreuses initiatives.

Avec la création et la rédaction d'un Plan Communal de Sauvegarde (*voir le bulletin n° 10 entièrement consacré à ce thème*), il était indispensable de prendre un certain nombre de dispositions :

- ✓ la formation aux premiers secours pour plus de 30 gramontois désormais titulaires du diplôme de « Prévention et Secours Civique 1 (PSC1), reconnu sur le plan national et européen (formation initiale et recyclage) ;
- ✓ l'instauration d'un îlotage ;
- ✓ l'achat d'un défibrillateur et d'un groupe électrogène ;
- ✓ sans oublier le rattachement de Gramont aux services de secours de Saint-Clar en première alerte.

Pour ce qui concerne la création de la réserve communale de sécurité civile, vous avez trouvé, accompagnant le présent bulletin, un questionnaire que vous pouvez commencer à compléter. Toutefois pour vous y aider et vous donner les renseignements complémentaires sur cette démarche, la mairie a invité le 7 janvier, M. BIASOTTO et le Colonel AMIEL, délégués auprès de la Préfecture du Tarn et Garonne pour les questions relevant des plans communaux de sauvegarde.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Même si ce secteur entre dans le champs de compétence de la Communauté des Communes, il n'en demeure pas moins que la commune a tenté d'être active et réactive sur un travail de communication à faire en direction de tous.

Aussi, à ce jour, chacun sait désormais si son assainissement individuel est aux normes, les travaux qu'il se doit éventuellement de réaliser, les délais pour le faire.

Par ailleurs, cette campagne sur l'assainissement a permis de réunir les gramontois du centre du village à l'occasion d'une rencontre informative et de prendre la décision de ne pas s'engager dans un assainissement collectif.

Pour ce qui concerne la qualité de l'eau, et devant la menace d'une distribution ne répondant pas aux normes sanitaires, le conseil municipal a fait réaliser des analyses contradictoires et fait pression pour auprès de la SAUR, via le syndicat des eaux, pour l'installation d'une station supplémentaire de désinfection de l'eau.

INFORMATION ET COMMUNICATION

Ce bulletin est le onzième numéro. Sa parution tente, bon an mal an, d'être régulière (3 numéros chaque année).

Il reste beaucoup à faire dans ce domaine : il avait été prévu la mise à jour du site INTERNET de la mairie pour le rendre interactif, et ce chantier n'a pas encore été entrepris.

La communication « orale » pourrait être encore améliorée en réalisant davantage de rencontres avec les habitants de la commune sur des thèmes précis, avec des personnes ressources pouvant aider le conseil municipal à répondre à toutes les questions techniques et pratiques que chacun est en mesure de se poser.

LES MESURES PRISES EN DIRECTION DES GRAMONTOISES ET DES GRAMONTOIS

La participation financière de la Commune au transport scolaire a été une initiative saluée par les bénéficiaires.

Plus traditionnellement, la mairie continue à apporter une aide financière au repas annuel des Seniors et subventionne les associations gramontoises et autres.

INFORMATIONS DIVERSES

Les prochaines élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 6 mai 2012.

Veillez à vérifier votre inscription sur les listes électorales.

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour que votre demande d'inscription ou de modification soit prise en compte. Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche. Les jeunes fêtant leurs 18 ans en cours d'année sont quant à eux inscrits d'office.

Compte-tenu de la sécheresse de 2011, la Commune de Gramont va faire une déclaration de catastrophe naturelle. Les personnes ayant constaté des désordres liés à cet évènement, tels que l'apparition de fissures aux murs ou au sol de leurs habitations, sont invitées à se faire connaître à la mairie pour instruire un dossier.

Les activités 2012 vous seront communiquées par vos associations *Bien Vivre à Gramont* et *le Foyer Rural*.

*JOYEUSES FETES A TOUTES ET A TOUS
ET RENDEZ-VOUS
LE 7 JANVIER à 14 HEURES*